



Patrimoine suisse

## **De l'attitude à adopter face aux traces de racisme et de colonialisme dans le patrimoine bâti**

Patrimoine suisse estime qu'il lui appartient de se confronter constamment et de manière ouverte face aux changements dans la société et l'environnement. La tolérance, la solidarité et le respect mutuel font partie intégrante de l'ADN de notre organisation qui s'engage en faveur d'une culture de la diversité. Patrimoine suisse rejette toutes les formes de discrimination structurelle et sociale, tels le racisme et le sexisme. Nous attendons de la classe politique et des autorités qu'elles adoptent une attitude responsable et ouverte sur les valeurs culturelles et leur contexte historique ainsi que sur les nouvelles idées et les revendications des différents groupes de personnes. Ces principes influencent également notre action.

### **Rendre visible l'histoire**

Les monuments sont des témoins du passé mais ils marquent aussi le présent. La conservation de cet héritage construit constitue l'une des missions centrales de Patrimoine suisse (cf. Statuts et Charte). Afin d'évaluer la valeur des bâtiments, nous nous fondons sur les «Principes pour la conservation du patrimoine culturel bâti en Suisse», publiés en 2007 par la Commission fédérale des monuments historiques. Ce document stipule que «L'être humain a un besoin fondamental de mémoire. Il construit celle-ci en se référant, en particulier, à des lieux et à des objets.» Plus loin, il rappelle que «De ces témoins matériels, il importe de conserver non seulement les objets qui évoquent des aspects de l'histoire aujourd'hui valorisés, mais également ceux qui rappellent des injustices et des souffrances ou des événements interprétés de manière divergente.»

La connaissance de l'histoire de l'architecture – par exemple les traces du colonialisme dans nos villes – n'est pas toujours immédiatement accessible. Elle nécessite une mise en perspective. Lorsque des aspirations de la société sont en conflit avec la préservation de l'héritage construit (p. ex. des bâtiments marqués par l'histoire, des symboles discriminatoires ou racistes sur des édifices anciens etc.), Patrimoine suisse cherche à engager le dialogue avec toutes les parties et évalue dans chaque cas quelles mesures sont défendables et pertinentes – compte tenu des opinions des experts et après une pesée rigoureuse des intérêts. Dans ce cadre, il convient de tenir compte tant du souci de préservation que de l'indispensable travail de mise en perspective.

Dans ce sens, Patrimoine suisse s'engage pour que les éléments considérés aujourd'hui comme problématiques ne soient pas simplement détruits et effacés mais soient contextualisés par le biais de mesures appropriées, par exemple au moyen d'explications, par la présentation des circonstances, par la mention des injustices passées, par une distanciation claire des attitudes discriminatoires. Autrement dit, il faut expliquer les pages sombres de l'histoire, plutôt que de les cacher.

Il convient de décider de cas en cas si, pour les objets problématiques, une contextualisation (p. ex. par des panneaux d'information) est possible, si une modification est nécessaire ou si un retrait est au contraire inévitable. L'intérêt public à la préservation des monuments aussi bien que l'interdiction de la discrimination doivent être pris en compte dans cette réflexion. La pesée des intérêts doit

toujours se fonder sur une présentation critique de tous les faits et sur une évaluation d'ordre historique.

### **Patrimoine suisse et la Villa Patumbah**

Depuis 2013, Patrimoine suisse loue la Villa Patumbah à Zurich-Riesbach. L'association y a installé son secrétariat général ainsi que la Maison du patrimoine. La villa a été construite en 1885 par Carl F. Grob. Ce Zurichois a fait fortune dans le tabac à Sumatra qui faisait partie jusqu'en 1949 des «Indes orientales néerlandaises». Dès les années 1860, de gigantesques plantations se sont développées au nord-est de l'île: des entrepreneurs de diverses nationalités y ont obtenu des concessions et ont profité des structures coloniales. Ces planteurs ont établi un système prédateur d'emploi sous contrat et ont fait venir des dizaines de milliers de travailleurs de Chine, de Java et d'Inde qui ont été exploités dans des conditions particulièrement précaires. Les conséquences sociales et écologiques de ces anciennes plantations se font toujours sentir aujourd'hui à Sumatra.

Patrimoine suisse attache de l'importance à un traitement ouvert et critique de la genèse de la Villa Patumbah. Avec l'exposition temporaire «De Sumatra à Patumbah. Une villa et ses racines coloniales» présentée de juillet 2020 à octobre 2021, les liens de la Suisse avec le colonialisme ont occupé une place centrale dans les activités de l'association. D'importants éléments de cette présentation subsistent sous la forme d'un cabinet d'exposition. En outre, les textes et les illustrations ont été publiés dans le catalogue de l'exposition. La Maison du patrimoine propose aussi aux classes des degrés secondaires I et II un atelier consacré à ces problématiques.

La villa, qui fascine de nombreux visiteurs par ses aménagements extraordinaires, offre un cadre idéal afin d'éveiller les consciences sur la participation de Suisses à des projets coloniaux et donc aux oppressions et aux injustices qui leur étaient associées. Patrimoine suisse considère qu'il est de son devoir de saisir cette occasion pour aborder ces questions.